

# Informatique, Bureautique

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S5GDO08
- > En savoir plus : <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

## Présentation

---

Perfectionnement dans l'utilisation du traitement de texte et du tableur, commencée en première année, complétée par une initiation à la PréAO (présentation assistée par ordinateur consistant en la réalisation de diaporama).

Utilisation et compréhension du système d'exploitation Windows, et commandes de base des logiciels Word, Excel, PowerPoint et Movie Maker.

Une fiche plus détaillée, présentant les attendus sera donnée lors du premier cours, ainsi qu'un exemple de partiel

## Objectifs

---

Cet enseignement vise à développer des compétences dans différents domaines et l'autonomie de l'étudiant par rapport :

- \* au PC et la connaissance des principaux éléments constituant un ordinateur,
- \* à la maîtrise du traitement de texte (mailing, gestion de docs longs...), du tableur (formules imbriquées, base de données...) et PréAO (réalisation de diaporamas et les différents formats d'enregistrement...)

## Évaluation

---

*Session 1:*

*Régime standard:* Le contrôle dure 1 heure et se déroule lors de la dernière séance. Il porte sur la totalité du programme.

Ce contrôle est effectué sur un ordinateur, individuellement, et sans documents.

*Régime dérogatoire:* Une session est organisée en fin de semestre pour les étudiants ayant choisi la formule de l'examen terminal dérogatoire. Il s'agit d'un contrôle de 1 heure portant sur la totalité du programme. Il s'effectue sur un ordinateur, individuellement, et sans documents.

*Session 2:* Même évaluation que l'examen de la session 1, contrôle terminal. Ce contrôle est effectué sur un ordinateur, individuellement, et sans documents.

Mêmes règles pour le régime dérogatoire.

## Pré-requis nécessaires

---

BAC+2 (ou équivalent)

## Compétences visées

---

Capacité de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de manipuler, de produire, présenter et de transmettre l'information sous toutes les formes : texte, document, musique, son, image, vidéo.

## Ressources pédagogiques

---

- TRABAL P., Pratiquer le traitement de texte : initiation à l'usage des acteurs du sport et de l'éducation physique, Vuibert, 2000

- TRABAL P., Pratiquer le tableur : initiation à l'usage des acteurs du sport et de l'éducation physique, Vuibert, 2000

# Contact(s)

## > Alexandre Coutte

Responsable pédagogique

[a.coutte@parisnanterre.fr](mailto:a.coutte@parisnanterre.fr)